

COMMISSION PROPRETE

COMPTE RENDU DE LA REUNION

DU MERCREDI 1/02/2023 A 18H30

Présents : Bertrand PINET, Nelly PERRET, Henri FERNANDEZ, Marc LAUPIES, Gérard REYNAUD, Marc BOUFFANET, Jean-Pierre DEVIGON, Anne-Marie VARD, Catherine SIBELLA, André CUERQ, Elisabeth CHAMBON, Thierry BAUCLIN, Nada KARAME, Monique GIRAUD, Jean-Claude REVERCHON

Animateurs de la réunion :

- Virginie FOURNEYRON, Adjointe à la Voirie et à la Propreté
- Gérard Reynaud
- Marc Bouffanet

Secrétaire de séance : André CUERQ

01 – Collecte des sapins

Mme Fourneyron déclare que cette collecte s'est plutôt bien passée. Elle n'a pas encore de retour des services de la ville sur le volume collecté.

02 – Ramassage des mégots

Mme Fourneyron rappelle qu'il y a eu un ramassage au début du Boulevard des Brotteaux/cours Lafayette. Elle regrette que seulement 4 personnes aient pu participer **dont 1 seul membre de la commission propreté.**

Mme Fourneyron envisage de lancer, prochainement, une nouvelle opération rue Molière (précisions à venir) avec la nouvelle charte pour sensibiliser les entreprises sur la pollution due aux mégots.

03 - Fête de la propreté

Mme Fourneyron, informe les participants qu'une fête de la propreté est en cours de préparation organisé autour des collégiens de l'arrondissement le samedi 25 mars matin.

04 – Qui fait quoi ?

Mme Fourneyron rappelle que le nettoyage :

- de la voirie relève des services de la Métropole
- des espaces verts dépend des services de la ville

05 – Bornes de déchets alimentaires

Mme Fourneyron informe les participants qu'une centaine de bornes devrait être installées dans l'arrondissement. Un seau adapté devrait être remis aux habitants de l'arrondissement à leur demande pour collecter chez eux leurs déchets alimentaires.

06 – Nourrissage des pigeons

Mme Fourneyron rappelle que le nourrissage des pigeons pose des problèmes. Les produits non consommés par les volatiles dégradent, encore un peu plus la propreté de la ville et attirent les rats.

07 – Silos à verre

Mme Fourneyron rappelle que les containers sont réservés à la collecte de bouteilles et que quand ces containers sont pleins il convient de les ramener chez soi et d'attendre que ceux-ci soient vidés par les services de la métropole pour déposer les déchets verriers.

08 – Utilisation des poubelles (déchets tout venant ou déchets récupérables)

Mr Reynaud constate que les poubelles ne sont pas, souvent, sorties ou rentrées dans les limites horaires convenues.

Mme Fourneyron rencontrera, à nouveau, Mme Revol (responsable propreté de la voirie dans l'arrondissement) pour tenter de trouver des solutions. Elle rappellera également, par courrier, aux syndicats de copropriété leurs obligations sur ce point.

09 – Charte des cendriers d'or

Monsieur Reynaud propose de refondre cette charte afin qu'elle soit applicable à tous commerces. Un groupe de travail spécifique a été constitué !

10 – Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Certains citoyens de la métropole ont constaté un trop perçu de 350 millions d'euros, semble-t-il. La métropole a été condamnée en 1^{ère} instance. Suite à son appel, ce groupe de citoyens a été débouté de sa demande.

11 – Fête du chien

Mme Fourneyron envisage de faire une fête du chien (ils sont 6 000 dans l'arrondissement. 90 % des maîtres ramassent les déjections de leur animal de compagnie. Mais les 10 % restants ne le font pas...

12 - Interventions des présents sur la propreté de l'arrondissement

- «... affaire d'éducation personnelle et collective.... »
- « ...le premier responsable : celui et ceux qui jettent leurs déchets à des endroits inappropriés.... »
- «... les poubelles des écoles sont mal utilisées.... »
- «... il y a un problème sur un silo près de l'Ecole Bellecombe... »
- « ... le triangle constitué par une partie de l'avenue de Grande Bretagne (jusqu'à la placette en cours de réaménagement, d'une partie de l'avenue Foch jusqu'au haut de la rue Duquesne) n'est plus nettoyé, depuis plusieurs mois ! »
- Mr Hernandez fait la distribution aux participants d'un feuillet qui retrace une partie des dysfonctionnements relatifs au traitement des ordures... qu'il a constaté !

La séance est levée vers 20h

Prochaine commission propreté mercredi 3 mai à 18h – grande salle des beaux-arts

Contacts utiles :

- **Point conseil Mairie** : ouvert au public, sans rendez-vous et téléphoniquement (04.72.83.15.38) aux horaires suivants :
 - o Le lundi de 08 h 45 à 16 h 45
 - o Du mardi au vendredi de 08 h 45 à 12 h.

En dehors de ces horaires, ou en cas d'impossibilité de vous déplacer en mairie, il peut également être contacté par email : gu.mairie6@mairie-lyon.fr : pour signaler anomalies sur voie publique, dépôts sauvages, véhicules mal stationnés, etc...

- **Police municipale** : 04 72 10 39 00 jusqu'à 20h. Au-delà, composer le 17 : pour interventions urgentes de sécurité

- Camille ANNEQUIN, assistante de Virginie FOURNEYRON : 04 72 83 15 33 – camille.annequin@mairie-lyon.fr